

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 centimes ; six mois, 14 francs ; un an, 25 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (côté de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIENNE et C^o, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFRÈRE, BULLIENNE et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 14 JUILLET 1868.

Bulletin politique.

On est toujours sans nouvelles précises sur la portée et le but de l'insurrection militaire qui vient d'être prévenue en Espagne. Est-ce la dynastie, est-ce seulement le ministère que menaçait la conspiration ? Comment le gouvernement a-t-il été mis sur les traces du complot, et dans quelles circonstances ont été opérées les arrestations ? Nous manquons encore des éléments nécessaires pour répondre d'une manière sûre et définitive à ces questions. On ignore également les résolutions qui ont dû être prises dans le conseil du cabinet tenu samedi à la Granja, sous la présidence de la Reine. S'il faut en croire la *Correspondencia*, le duc et la duchesse de Montpensier sont toujours à Séville, mais ne tarderont pas à prendre le vapent la *Ville de Madrid*, qui les conduira en Angleterre.

Voici les résultats des élections de la troisième circonscription de l'Allier : Inscriptions : 36,908 ; votants : 17,235. M. Moay : 16,554 ; Voix perdus : 685. Reste un canton dont on ne connaît pas le résultat.

La propagande religieuse greco-russe se développe en Pologne d'une manière effrayante. Les ruthènes sont cruellement persécutés en Podlachie, emprisonnés à Siedlce et déportés en Sibérie. De nombreux cerclevis (églises du rit greco-russe) sont érigés en Podlachie et inaugurés avec une grande pompe par les autorités moscovites.

Le journal *l'Ordre et la Liberté*, de Caen, poursuivi pour publication de fausses nouvelles et d'outrage à un fonctionnaire public, a été condamné par le tribunal correctionnel de cette ville, savoir : M. Cantrel, gérant, à six jours de prison et cinquante francs d'amende; MM. Gustave et Alexandre Domin, et enfin M. X..., prévenu de complicité, quant à la fausse nouvelle, à chacun cinquante francs d'amende.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,

Paris 12 juillet.

La séance d'hier a été consacrée à l'examen du budget du ministère de l'intérieur et de même que M. Baroche, M. Magne, et M. Niel avaient défendu les budgets de leurs départements, de même M. Pinard a pris la parole hier. Il y a eu deux questions traitées : celles des séquestrations d'aliénés et des candidatures officielles. Sur l'une comme sur l'autre, le gouvernement n'a voulu faire aucune concession, et la discussion est un moment descendue dans des détails que la majorité n'a pas toujours écoutés avec patience.

On a remarqué que M. Pinard est revenu dans ces discours sur une idée qu'il avait déjà formulée, celle de la constitution d'un grand parti conservateur. C'est là une question de doctrine. Hier M. Pinard a parlé du grand parti conservateur libéral. Nous ne doutons pas des intentions loyales du ministre de l'intérieur, mais nous croyons que M. Pinard n'arrivera pas à constituer ce qu'il qualifie de grand parti conservateur libéral, s'il entend, comme il paraît devoir le faire, n'y admettre que les amis du premier degré. Nous pensons que ce serait là une faute grave, et que les meilleurs amis de tout gouvernement sont ceux qui savent au besoin résister à ses entraînements. Les

gouvernements, pas plus que la justice humaine, ne peuvent se vanter de ne jamais faire de concessions aux mœurs et aux passions ; et pour être inflexible, il faudrait être parfait.

Beaucoup d'amis sincères du gouvernement regretteraient de voir appliquer cette doctrine qui repousse les hommes indépendants, capables de donner de sévères avis. Une telle pratique aurait pour conséquence immédiate de développer ce parti naissant qui prend rapidement des forces et qu'on appelle déjà l'union libérale. C'était ce qu'on appelait la coalition, lors des élections de 1863. Un des faits saillants de la constitution de cette union libérale serait le concours prêté au journal *l'Electeur* par M. M. D'Haussonville et P. Paradol. Le fait serait moins étonnant qu'il peut le paraître au premier abord. Ceux qui proclament que la forme du gouvernement est une question d'intérêt secondaire et que l'on doit s'attacher à celui qui donne le plus de liberté, doivent inévitablement se rencontrer ; d'ailleurs M. Jules Favre n'est-il pas académicien comme M. P. Paradol et MM. de Broglie, parents de M. D'Haussonville, qui lui ont donné leurs voix ? Le rapprochement était fait depuis longtemps.

A propos d'élections, je dois vous signaler les quelques mots de M. Rouher qui ont été la séance d'hier : le ministre d'Etat a refusé de donner aucune explication au sujet de la dissolution de la Chambre. De sorte que, comme il ne l'a pas démentie, tout le monde est aujourd'hui convaincu que cette session sera la dernière de la présente législature.

J'ai entendu pourtant soutenir cette opinion, que si le gouvernement ne prononce pas la dissolution, c'est qu'il prévoit telle circonstance qui pourrait l'obliger à convoquer les députés en session extraordinaire, comme, par exemple, en cas de guerre.

On assure que la session pourra être close dans quinze jours.

L'Empereur est venu hier à 9 heures aux Tuileries et en est parti à trois heures.

Le numéro de la *Lanterne* d'hier a eu un grand succès de vente. M. Rochefort, attaqué par des gens qui ont de tristes antécédents judiciaires et qu'on dit affiliés à la police, avait besoin de ce coup de fouet pour ranimer sa verve qui languissait. Accusé dans un petit libelle d'avoir été condamné deux fois pour escroquerie, il est allé souffleter l'imprimeur et poursuit les auteurs devant le tribunal civil.

Le *Sicde* à ce matin un mot cruel ; en parlant de M. P. Limayrac qui vient de mourir, il dit que l'habit brodé de préfet ne lui a pas porté bonheur. Est-ce que M. Havin n'a jamais porté l'habit brodé et la culotte courte ?

C'est le fils de M. Dumas le chimiste, dont nous ne connaissons pas même l'existence, qui sera candidat officiel dans le département du Gard. Voilà un député qui probablement n'aura pas occasion de siéger à la Chambre.

CH. CAHOT.

Paris 13 juillet.

Samedi pendant la discussion relative aux candidatures officielles, M. Creuzet, député de Cantal, un des sept sages qui votèrent contre l'article 1er de la loi sur la presse a lancé une réflexion qui prouve qu'un maladroit ami est souvent plus nuisible qu'un sage ennemi. « Je ne me présenterais pas à la députation si je n'étais pas candidat du gouvernement. » Je crois pourtant qu'on aurait tort de voir dans cet aveu naïf la condamnation des candidatures officielles. Sans doute M. Creuzet voulait donner une preuve de zèle et ramasser un gros pavé, mais il a été assez maladroit pour le lancer à côté du but. Dans la salle des pas-perdus, un de ses collègues disait après la séance : M. Creuzet est plus franc que nous ; il avoue au moins que s'il n'avait pas été soutenu par le gouvernement, il n'aurait pas été élu. Combien y en a-t-il de capables d'une telle franchise ?

La déclaration de M. Rouher, refusant de s'expliquer sur l'éventualité d'une dissolution de la Chambre ne paraît pas être du goût de certain nombre de nos honorables. Pourtant le gouvernement reste

dans la stricte légalité et l'on ne peut pas lui reprocher d'user de son droit constitutionnel. On penche généralement à croire que les députés actuels ne pourraient plus être convoqués que dans un seul cas. Celui d'une guerre nécessitant un vote de subsides.

L'élection de l'Allier est absolument la contre-partie de celle de la Somme. M. Moay, candidat du gouvernement n'avait pas plus de concurrent que M. D'Estbarnel, candidat de l'opposition.

Point de nouvelles politiques aujourd'hui de l'extérieur, c'est toujours d'ailleurs le lundi. On est pourtant surpris de ne recevoir aucune dépêche d'Espagne. Au moins voit-on un pays où l'on n'a pas la publicité, bien entendu je ne parle que du gouvernement. On dit que les rapports sont meilleurs que jamais entre les gouvernements de France et d'Espagne.

La Cour quittera Fontainebleau dimanche. L'Empereur se rendra à Plombières et l'Impératrice et le prince Impérial viendront habiter Saint-Cloud.

Mardi prochain auront lieu à Madelon les obsèques de M. Viennet, un des hommes de ce siècle qui ont été le plus critiqués par la presse : du reste lui rendait haine pour haine, et si dans ces derniers temps il eut une certaine popularité, il le dut à la petite opposition qu'il fit au gouvernement.

Il y a eu à la Bourse jusque vers deux heures 3/4 une baisse à peu près générale sur presque toutes les valeurs, on a remarqué la baisse des actions du canal de Suez qui ne s'expliquent pas au lendemain du succès de son emprunt si l'on ne savait que la spéculation peut avoir un intérêt à fausser les cours de certaines valeurs. Ces baisses subites sont toujours suivies de rachats qui permettent à certains tripoteurs de réaliser de jolis bénéfices.

On dit que M. Victor Séjour est en pourparlers pour devenir directeur du théâtre de la porte St. Martin. M. V. Séjour y ferait jouer sans doute des œuvres composées par lui, et l'on sait que, en fait d'art, c'est un audacieux, un chercheur. Nous croyons qu'il serait injuste de refuser à un directeur du théâtre le droit de faire représenter ses propres œuvres ; si elles le ruinent, il en supportera les conséquences ; s'il réussit le public y gagnera avec lui.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE DU JOUR.

M. Pinard a dit samedi au Corps législatif, à propos d'un sieur Hamon, que le fait d'avoir demandé soixante-douze fois la croix en quelques mois, est un signe d'aliénation mentale. Nous ne saurions être de cet avis. Puisque obtenir la croix est une marque qu'on est sage parmi les hommes, la demander est déjà le commencement de la sagesse, et la demander soixante-douze fois, c'est être soixante-douze fois sage. On reproche aux gens qui ne se soucient pas d'être décorés, de lomber dans ce que les officieux et les chambellans appellent : la manie de l'opposition ; on reproche aux gens qui demandent trop souvent la croix d'être des fous. Décidément, en fait de décorations, la conduite à tenir est bien délicate. D'ailleurs, aux approches du 15 août, M. le ministre, dans l'intérêt commun, aurait bien dû préciser combien de fois on peut demander la croix avant de passer pour fou aux yeux du gouvernement. Aux yeux de la société, c'est différent ; il n'est pas besoin d'aller jusqu'à soixante-douze fois pour que le solliciteur soit jugé.

Je suppose (ce qu'à Dieu ne plaise !) que Son Altesse impériale le prince Napoléon, vienne à trépasser dans un mois, que dira de lui l'impartiale histoire ?

Un mot, un seul, et qui résumera toute sa vie de cousin : Il a voyagé.

Il a voyagé, il voyage, et n'a pas fini de voyager, à moins que le calcul des probabilités ne soit point applicable aux princes, comme aux simples mortels, ce qui ne m'étonnerait encore pas trop.

Ce qui me fait surtout penser qu'il voyagera encore, c'est que le prince a pour les voyages une de ces passions que

la mort seule peut détruire ; et encore, dans l'espèce la mort ne ferait que la favoriser, en permettant au prince de faire le grand voyage dont on ne revient plus.

Quant à supposer qu'il ne voyage pas absolument pour satisfaire un goût personnel, il n'y a guère d'apparence, les princes ayant toujours pris grand soin que la position de leurs cousins fût une sinécure.

Son Altesse à la manie des voyages : elle voyage, et les malins ont grand tort d'y chercher autre chose. L'expérience aurait pourtant leur dû indiquer le peu de fondement de leurs conjectures.

Le prince a fait un premier voyage en Grèce, un autre en Italie, sans que sa présence eût une influence marquée sur les affaires alors pendantes.

La Prusse nous fait depuis Léna la plus sottise figure qu'un peuple ait jamais faite à un autre. Depuis deux ans, cette figure s'est encore allongée. Les Prussiens qui n'ont jamais beaucoup aimé les Français se sont mis tout d'un coup à les détester. Le prince Napoléon connaissait parfaitement ces dispositions. Néanmoins il n'a ses malles pour aller serrer la main du roi Guillaume.

On le reçoit assez mal, il est vrai. Mais il avait voyagé, peu lui importait le reste, et la preuve qu'il n'avait pas la moindre envie de faire autre chose, c'est que, depuis son retour, la figure des Prussiens n'a pas changé.

A peine revenu de Berlin, le prince refait ses malles pour Florence. Or il est notoire que les Italiens nous abhorrent. Par exemple, je ne sais pas pourquoi. Le prince est revenu, mal content, dit-on, c'est son affaire, mais les Italiens nous abhorrent toujours. Or, je vous le demande, s'il avait eu une mission, n'en verrait-on pas quelque chose ? Les Italiens sont-ils moins amis de la Prusse ? fabriqueraient-ils moins de chemises rouges ? Ont-ils fini de crier que nous leur devons tout et bien autre chose avec ?

Maintenant le prince est chez le Turc. Chemin faisant il a dit ses prières quelque part et rendu visite à un de ses cousins. Qui de plus naturel ? Ou l'a bien reçu à Vienna, ce qui prouve que les Autrichiens sont d'une politesse raffinée ; ou l'a bien reçu à Constantinople, quoiqu'il n'ait jamais rien fait ni pour le sultan ni pour son prédécesseur ; il reviendra enchanté, et quinze jours après, vous pouvez en être sûr, il se remettra en voyage. Où ira-t-il ? A St-Petersbourg ? à Copenhague ? à Varsovie ?

Nous le verrons bien, mais l'intérêt sera mince. En vérité, les princes sont fort à plaindre. Ils ne peuvent se passer la fantaisie de voyager, sans qu'aussitôt les malins ne se creusent la tête pour deviner pourquoi ils voyagent.

Voyagent-ils incognito ? Le préfet, le maire, les adjoints, tout ce qui porte une broderie, vont l'attendre à la gare, on connaît le discours du préfet, la réponse du voyageur inconnu et on en tire des conséquences pour ce qui se passe à trois cents kilomètres de là.

Voyagent-ils avec armes et bagages ? C'est encore la même chose, plus un peu de canon, beaucoup de drapeaux, et un nombre incalculable de lampions.

En vérité, les princes sont fort à plaindre.

A leur place, je resterais tranquillement chez moi, je lirais les gazettes, et si l'humour voyageuse me talonnait par trop fort, j'irais au bois de Boulogne ou au Kamchatka, sans passer par le moindre bourgade, de peur d'y rencontrer quelqu'un qui me dirait quelque chose.

Je serais presque sûr ainsi qu'on me laisserait en repos jusqu'à mes petits revenus, et je n'aurais pas besoin de consacrer trois heures par jour à écrire au *Moniteur* que je ne voyage que pour me distraire et pas du tout pour faire de la politique.

Les journaux officieux y perdraient bien une jolie occasion de donner l'air d'avoir une oreille quelconque par : mais ça me serait égal. En restant chez moi je ferais taire les mauvaises langues et épargnerais d'inutiles frayeurs au malheureux contribuable qui ne peut voir se remuer une Altesse sans porter d'instinct la main à ses poches.

(Echo universel.)

Le doyen de l'Académie française, M. Viennet, vient de mourir. Il était né en 1777. Il a donc traversé dix révolutions, et assisté à tous les grands événements de ce siècle. Il a été tour à tour soldat, poète, député, pair de France, deux fois, il a été fait prisonnier, par les Anglais d'abord, qui le retinrent huit mois sur les pontons de Plymouth, et plus tard à Leipzig, par les Autrichiens. La vie littéraire de M. Viennet a été marquée surtout par sa lutte contre le romantisme.

La cité de Londres vient de faire apposer une plaque de marbre commémorative sur la façade de la maison située 3, à Kingsstreet-Saint-James-Square. Cette plaque porte une inscription rappelant que l'Empereur Napoléon III a habité cette maison quand il n'était encore que le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Mgr Doppen est de retour à Orléans de son voyage en Savoie. En revenant le vénérable prélat s'est arrêté quelques jours à la Roche-en-Dreuil après de son ami M. de Montalembert dont la santé a éprouvé, depuis son départ de Paris, une nouvelle et cruelle atteinte.

M. Berryer qui n'a fait, dans ces derniers jours que de rares apparitions au Corps législatif vient de s'installer pour le reste de la saison à sa campagne d'Angerville. M. Thiers habite Saint-Germain ; il n'assiste non plus que fort irrégulièrement aux séances parlementaires.

Une correspondance de Rome, publiée par le Journal de Bruxelles, affirme que l'amiral comte de Persano est venu secrètement à Rome, et a séjourné dans un hôtel dont on donne le nom. La police savait tout dès le premier jour, et cependant M. de Persano se flattait d'être parfaitement inconnu sous son faux nom. Le gouvernement pontifical aurait pu molester le bombardier d'Ancone ; il ne l'a pas même fait l'honneur de se soucier des attentats de 1860.

Est-ce que le vainqueur de Lissa, déclaré incapable par un jugement du Sénat, aurait été appelé à d'autres fonctions, et lui aurait-on demandé de racheter sa défaite en remplissant à Rome une mission analogue à celle dont il fut chargé sur les côtes de Sicile, lors de l'expédition de Garibaldi ?

On lit dans le Journal de Paris :

« Samedi, entre quatre et cinq heures, sur le boulevard, j'ai compté 722 passants. 779 avaient des lanternes ; toutes les lanternes de maître et même les lanternes en avaient chacune deux. Au bureau de la rue Rossini, la vente au détail s'est élevée à 2,450 fr. Le tirage du journal est de 425,000 numéros. Quelques rares individus, samedi n'avaient pas la Lanterne dans les mains. A ce signe, on reconnaissait qu'ils étaient sénateurs. »

On parle, dit le même journal, de réunions publiques qui seraient prochainement organisées dans le faubourg Saint-Antoine.

La présence de la reine de Mohély en France donne un intérêt nouveau aux détails suivants, empruntés au dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi*.

De toutes les Comores, il n'y a que Mohély seule à des missionnaires. La Grande Comore, Anjouan et Mohély en sont privées. La population de ces îles étant servie au Coran, une mission catholique aurait de la peine à s'établir avec quelque espoir de succès, humainement parlant. Mais il ne faut pas désespérer : la Croix, qui a racheté le monde, est destinée à s'étendre sur le monde entier. — L'île de Mohély, au sud de la Grande Comore et à l'ouest d'Anjouan, mérite un intérêt tout spécial. Placée sous le protectorat de la France, elle est gouvernée par une reine de trente-trois ans, toute dévouée aux Français qui ont veillé à sa conservation. Elle avait été élevée dans la foi catholique, mais non baptisée. Plus tard, elle fut circonvenue par les Arabes, qui l'attirèrent à l'islamisme, et qui sous prétexte de la servir, ont rempli sa vie d'amertume et de périté. L'intervention française l'a délivrée de ses dangereux défenseurs. La reine Jumbé-Souli en a gardé une reconnaissance qui ne va pourtant pas jusqu'à la désaffectation du Coran. Elle entretient des relations avec la mission de Mayotte, notamment avec les Sœurs de St-Joseph, auxquelles